

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 19 (1972)  
**Heft:** 7-8

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ne pas trop charger les chefs locaux

Autre remarque à propos du texte qui a retenu notre attention, celle qui tend donner au chef local, en plus de toutes les tâches qui lui sont imparties, et qui sont toujours plus lourdes, la charge de promouvoir l'information dans sa commune. Voyons, il faut savoir raison garder et se demander comment celui de qui on exige déjà tant pourrait assumer pleinement ce travail si complexe et si délicat. Tout juste peut-on admettre la chose dans les cités importantes où fonctionne un service municipal de la PC... et encore. Mais tout cela mériterait de longs développements, et nous y reviendrons puisque la commission romande d'information s'efforce de clarifier tout ce vaste problème. Mais en attendant, merci à l'auteur de l'article qui nous a permis les considérations ci-dessus. (J. C.)

## Expositions à Bâle et Berne...

L'an dernier la Suisse romande était en vedette dans le domaine des expositions, et il semble que l'on n'a pas apprécié suffisamment l'effort fait d'une part par le groupe des grands magasins «Jelmoli-Innovation-Grand Passage» et d'autre part par les associations et offices cantonaux PC intéressés. Mettre sur pied neuf expositions ne fut pas une petite affaire, et il est certain que grâce à de nombreux efforts conjugués cette action: «Expositions dans les grands magasins» a été bénéfique pour la protection civile. En 1972, par contre — et à part des expositions faites dans le cadre des communes, qui ont d'ailleurs toute leur valeur, et dont on parlera à l'occasion — il n'y aura qu'une exposition PC importante, organisée début octobre dans le cadre du «Comptoir de Martigny», pour ce qui touche à la Romandie.

### «Conception 1971» à la Foire de Bâle

Par contre, et dans le cadre de la Foire de Bâle, une exposition a été mise sur pied par l'OFPC, et se rapportant essentiellement à la «Conception 1971». Cela sous deux formes différentes, la première très suggestive grâce à une série de diapositives accompagnées d'explications circonstanciées. Puis, autre aspect de ce qui est en prépara-

tion sur le plan suisse, un abri tel qu'il peut être aménagé pour une famille entière. Pas drôle tout ça...

## Association des communes suisses et protection civile

Puis, successivement, il y eut à Berne deux expositions consacrées à la PC, sur la place de l'Allmend. La première dans le cadre de la BEA, et que nous n'avons pu visiter et la seconde intégrée à la première exposition patronnée par l'association des communes suisses. Cette formule nous est apparue comme très heureuse, puisque l'assemblée 1972 de l'association des communes suisses s'est tenue dans une des grandes salles du vaste complexe de protection civile de la ville de Berne. Ainsi de nombreux représentants des autorités municipales de notre pays... même de celles qui ne sont peut-être pas très convaincues, ont été obligés de siéger dans un abri, par ailleurs confortable (et avec «buvette»), puis de voir au passage un certain nombre de documents et d'appareils se rapportant à la protection civile. Espérons que les intéressés en auront fait leur profit!

Enfin, il semble — car nous n'en avons pas confirmation — qu'une importante exposition est prévue cet automne, dans le cadre de l'OLMA à St. Gall.

## Canton de Genève, exercices de deux jours

Les exercices annuels de deux jours se sont poursuivis tout au long du printemps, et ils reprendront cet automne dans le cadre des communes genevoises intéressées. Un schéma général de l'instruction avait été donné, et portant sur le détail, le travail par petits groupes et la mise à contribution des cadres à tous les échelons. Bien sûr que cela n'a pas été tout seul ici et là, et — une fois de plus... et combien de fois faudra-t-il le répéter? — on a pu constater que le fait de ne pouvoir organiser légalement des cours de cadres avant les exercices de deux jours constituait un grave handicap. Des chefs locaux ont essayé de pallier ce que nous considérons comme une regrettable carence, et grâce à la bonne volonté des cadres des formules de remplacement ont été appliquées. Mais le problème subsiste et doit être résolu... Ceci mis à part, d'intéressantes expériences ont été faites, et au moment

voulu nous ferons la synthèse de ces exercices de deux jours 1972.

## Intéressante expérience lors des cours de la ville de Genève

A ce propos, M. Roger Jourdan, chef du service municipal PC de la ville de Genève nous communique l'expérience suivante:

Comme pour les années précédentes, le Service de la protection civile de la ville de Genève a organisé des exercices de deux jours pour les GI — SPG — SAN et OPE.

Le thème choisi pour 1972 a été le rideau d'eau permettant de protéger une zone intacte d'une zone d'incendie de surface.

### Cours GI:

Alimentation d'un bassin de 3 m<sup>3</sup> par une motopompe type 2 — 1400 l/m. Rideau d'eau avec 6 motopompes type 1 — 400 l/m et 12 lances Ø 8. Débit d'alimentation 1350 l/m (après perte de charge); rideau avec 12 × 100 l = 1200 l.

### Cours SPG:

Alimentation d'un bassin de 3 m<sup>3</sup> par une motopompe type 2 — 1400 l/m. Rideau d'eau avec 3 motopompes type 2 — 1400 l/m. Débit alimentation 1350 l/m (après perte de charge); rideau avec 9 lances Ø 10, soit 9 × 150 l/m = 1350 l/m.

### Cours OPE:

Alimentation d'un bassin de 3 m<sup>3</sup> par une motopompe type 2 — 1400 l/m. Rideau d'eau avec

2 motopompes type 2 et 6 lances	Ø 10
+ 2 motopompes type 1 et 4 lances	Ø 8.

Débit d'alimentation 1350 l/m (après perte de charge); rideau avec 6 × 150 l = 900 l/m plus 4 × 100 l = 400 l/m, soit, en tout 1300 l/m.

Cet exercice a été très intéressant et parfaitement exécuté par le personnel des différents services.

Quant aux sanitaires, ils ont effectué un sauvetage de blessés dans de conditions difficiles, par téléphérique avec planches-brancards. Tous les participants ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et ont été vivement intéressés par ce programme 1972.

## Plans généraux et de secteur

Nous les établissons avec le plus grand soin. Sur demande nous réduisons, agrandissons ou copions vos plans dans le tirage désiré et sur le papier de votre choix. Nos spécialistes travaillent vite et bien. Notre longue expérience et nos installations des plus modernes jouent également un rôle essentiel. L'établissement de plans est très important pour la prévention de catastrophes. Il n'est pas rare que ceci pose de sérieux problèmes aux petites communes notamment. Venez nous voir à la Zieglerstrasse 34 ou téléphonez-nous au 031 25 92 22 (15). C'est avec plaisir que nous vous conseillerons et rechercherons la solution financière la plus avantageuse pour vous. Atelier de reproductions

E.D. AERNI-LEUCH, 3000 Berne 14